

PROJET PEDAGOGIQUE



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



Projet Pédagogique 2023/2024

Accueil de Loisirs
Associé à l'Ecole

ALAE AUCAMVILLE



SOMMAIRE

1-Présentation de la commune	P-3
2-L'accueil de loisirs associé à l'école-ALAE.....	P-3
2-1 Présentation de l'ALAE.....	P-3
2-2 L'accueil	P-4
2-3 Les activités.....	P-5
3-Les objectifs pédagogiques.....	P-6
3-1 Favoriser le bien vivre ensemble.....	P-6
3-2 Respecter le rythme de vie de l'enfant.....	P-6
3-3 Favoriser l'autonomie.....	P-7
3-4 Le travail en partenariat.....	P-7
4- L'Equipe.....	P-8
5- L'évaluation.....	P-9



1-Présentation

1-1 La commune

La commune d'Aucamville se situe dans le département du Tarn et Garonne à la limite Sud du département, à mi-distance entre Montauban et Toulouse. Elle est membre de l'intercommunalité : la Communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne qui comprend 27 communes.

La commune d'Aucamville a opté pour la mise en place d'un accueil de loisirs à la rentrée de septembre 2022 et confié le service de l'Accueil de Loisirs Associé à l'école, à l'association Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud basée à Toulouse.

L'association Loisirs Éducation & Citoyenneté est une organisation humaine composée de militants, d'associations et de professionnels réunis autour d'un projet associatif centré sur les valeurs de l'éducation populaire.

La diversité et la complémentarité des domaines d'activités dans lesquels l'association intervient créent une richesse pour le mouvement en défendant les valeurs humanistes de laïcité et d'épanouissement individuel avec l'accès aux loisirs pour tous.

L'objectif est de proposer un accueil de loisirs dans un contexte sécurisant et sécurisé centré sur l'épanouissement de l'enfant et de favoriser la continuité éducative conformément au Projet Educatif De Territoire.

2-L'accueil de loisirs associé à l'école-ALAE

2-1 Présentation de l'ALAE

L'ALAE est une structure qui organise l'encadrement des enfants le matin, avant la classe, le midi pendant la pause méridienne et le soir après la classe. Il est déclaré en Accueil Collectif de Mineurs (ACCEM) auprès du Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports (SDJES).

Situation

L'accueil de loisirs se situe rue des Parrages au sein de l'école primaire : l'école maternelle et l'école élémentaire sont séparées par la route.

- Côté élémentaire un bâtiment composé de 3 salles dédiées à l'ALAE dont une salle partagée avec l'école et le bureau de l'ALAE.

- Côté maternelle un Algeco dédié à l'ALAE et une salle partagée avec l'école.

2-2 L'accueil

L'accueil doit favoriser un climat de confiance et d'échange harmonieux avec nos objectifs entre parents, enfants, enseignants, animateurs et personnel communal. Permettre à chaque animateur d'être un référent qui rassure, sécurise et qui offre un accueil de qualité permettant de prendre en compte les besoins des enfants.

Le matin de 7h30 à 8h35

Chaque enfant est accueilli individuellement sur chaque lieu dédié (élémentaire et maternelle) de façon échelonnée. Une animatrice les inscrits sur une liste de pointage sur chaque site.

Il s'agit de les accueillir en respectant le rythme de chacun et de préparer l'enfant à passer une journée agréable, sereine et à être pleinement intégré dans le groupe.

C'est un moment privilégié où les parents peuvent exprimer leurs demandes, leurs attentes et leurs recommandations quant au déroulement de la journée.

Les enfants de l'école maternelle sont accompagnés dans leur classe par les animatrices. A l'école élémentaire les enseignantes prennent le relais directement dans la cour.

La pause méridienne de 11h50 à 13h20 (maternelle) et 12h00 à 13h35 (élémentaire)

Le service se déroule en 3 temps distinct : un service maternel et 2 services élémentaires. Le repas se déroule dans la salle de restauration. Le matériel est adapté aux tranches d'âge. Le repas est servi à table par le personnel de service. Les animatrices accompagnent les enfants le temps du repas et les encouragent à goûter. Le temps du repas est un moment convivial, d'échange, de partage et de découverte des saveurs.

➤ Côté maternelle : 2 classes

Les enfants sont accompagnés dans la salle de restauration par une ATSEM et une animatrice.

A la fin du repas les plus grands se retrouvent ensemble pour jouer librement, faire une activité présentée, ou ne rien faire selon leurs envies. Les plus petits sont accompagnés à la sieste par une ATSEM et une animatrice.

➤ Côté élémentaire : 6 classes

Un animateur référent par classe fait l'appel dans la classe attribuée. Cela permet d'échanger avec l'enseignante si besoin et avec les enfants en petit groupe.

Les enfants du 1^{er} service passent aux toilettes, vont se laver les mains puis se ranger et traverser en respectant les consignes de sécurité pour rejoindre la salle de restauration.

Le groupe du second service se regroupe dans la cour pour un temps d'échange et de présentation des activités. Les enfants ont le choix d'y participer ou non.

Lorsque le 1^{er} service est terminé les enfants vont dans la cour, accompagnés des animatrices et se regroupent pour la présentation des activités. Pendant ce temps les enfants de second service se prépare pour rejoindre la salle de restauration accompagnés des animatrices.

Le soir de 16h00 à 18h30

➤ Côté maternelle

L'équipe d'animation récupère les enfants qui restent à l'ALAE et les accompagne sur le lieu d'accueil.

➤ Côté élémentaire

A la sortie des classes les enfants qui restent à l'ALAE rejoignent l'équipe d'animation, ceux qui partent seuls ou avec leurs familles, sont accompagnés par les enseignantes au portail.

➤ Pour tous

Les enfants prennent leur goûter, puis peuvent participer à un atelier proposé, se reposer ou jouer librement. Les enfants partent de manière échelonnée.

2-3 Les activités

Les activités sont un support éducatif pour favoriser l'épanouissement, favoriser le bien vivre ensemble, la socialisation, accéder à l'autonomie et sensibiliser l'enfant à son environnement.

Les activités peuvent se décliner ainsi :

- **Les activités d'expression manuelle et artistique** : permettront à l'enfant de développer son sens créatif et imaginaire en utilisant différentes techniques (support musical, mime, théâtre, expression corporelle, musique, décoration, peinture etc.).
- **Les activités physiques** : permettront de s'initier à une des disciplines sportives individuelles ou collectives telles que danse, parcours, hand- ball, football, rugby...), et de découvrir une activité spécialisée, ainsi que les jeux divers.

Ces activités émanent des projets d'animation préalablement préparés et basés sur des objectifs à long terme, lesquels favorisent l'implication de l'enfant et son intégration dans le groupe.

Le choix des activités proposées tout au long d'une même journée, permet d'obtenir un niveau croissant et décroissant d'intensité.

Le déroulement de la journée, préparé par un travail individuel ou collectif des animateurs, peut varier et s'adapter aux réactions des enfants ou des facteurs extérieurs.

- **Les projets**

Les projets sont déterminés en équipe et en partenariat avec l'école afin d'être en harmonie avec le projet de l'école.

Les projets communs permettent d'associer également plusieurs acteurs tels que le personnel de l'école, les parents, les élus de la commune, les intervenants extérieurs et de développer le partenariat.

Les projets réalisés :

- Les tables vacancières mises en place avant chaque période de vacances
- Les portes ouvertes de l'ALAE

- La fête d'halloween
- La fête de fin d'année
- L'exposition éphémère
- Le carnaval
- La kermesse

Les NAP (Nouvelles Activités Périodiques)

Les NAP se déroulent les vendredis de 15h00 à 16h00 en même temps que les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC). Les enfants qui ne sont pas en APC ont la possibilité de rentrer chez eux ou de rester sur le temps NAP ; sous la responsabilité de l'ALAE. Les activités sont proposées sur une période de vacances à vacances. Les enfants peuvent s'inscrire lors d'un forum organisé par l'équipe avant chaque période.

L'objectif est de permettre à tous les enfants, de découvrir une activité nouvelle, sportive, culturelle ou artistique telle que : Hand-ball, dessin, peinture, expériences scientifiques, grands jeux, bricolage, cuisine et jeux de société.

Le partenariat établi avec les associations permet de s'initier et pratiquer une autre activité encadrée par des intervenants qualifiés comme le rugby et le football.

L'activité reste un soutien pour prendre plaisir, apprendre le vivre ensemble et le partage. Elle n'est pas obligatoire, elle reste au libre choix de l'enfant afin qu'il puisse vivre au mieux son quotidien et dans le respect de son rythme.

3-Les objectifs pédagogiques

3-1 Favoriser le bien vivre ensemble

- Respect de chacun individuellement et au sein du groupe
- Mise en place de règles de vie simples et comprises par tous
- Favoriser les jeux de coopération
- Favoriser les temps d'échange et de parole (disponibilité, écoute)
- Avoir un animateur référent par classe pour privilégier la relation animateur/enseignant et organiser le passage de relais par ce biais.

3-2 Respecter le rythme de vie de l'enfant

- Privilégier le libre choix et l'autonomie des enfants
- Mise en place d'un temps d'accueil qui permet à l'enfant de s'installer à son rythme
- Être à l'écoute et disponible pour chaque enfant
- Construire un lieu sécurisant afin de lui permettre de se révéler

- Possibilité de se reposer, de s'isoler ou de solliciter un animateur
- S'adapter et adapter l'environnement aux besoins de tous

3-3 Favoriser l'autonomie

- Permettre à l'enfant de faire ses choix selon ses envies et ses besoins :
 - Les animateurs sont à l'écoute des enfants afin de mieux repérer leurs envies et y répondre en développant de nouveaux projets.
 - Afficher le planning des activités afin que les enfants puissent faire leur choix et se repérer
- Leur laisser la possibilité de s'approprier les espaces
- Favoriser la prise d'initiative des enfants et les guider dans leur choix
- Permettre aux enfants de prendre des responsabilités et de s'investir au quotidien
 - Mise en place d'une brigade verte
 - Organisation et partage de tâches lors des temps du repas
 - Mélanger les tranches d'âge par service pour favoriser l'entraide
 - Permettre aux plus grands de proposer une activité aux plus petits (demande des enfants).

3-4 Le travail en partenariat

- Avec l'école
 - Rencontre régulière avec la directrice d'école
 - Concertation avec l'équipe enseignante
 - Assurer le relais lors des transitions avec l'animateur référent
 - Participation au conseil des délégués de classes
 - Participation au conseil d'école
- Avec les familles
 - Assurer la continuité éducative avec les familles sur tous les temps d'accueil: être le relais des informations du jour concernant l'enfant.
 - Développer la communication aux familles : affichage des coordonnées de l'ALAE, du trombinoscope de l'équipe, des horaires, des plannings d'activités.
 - Rencontres régulières avec les représentants des parents d'élèves
 - Mise en place de manifestations (portes ouvertes, fêtes de fin d'année).

- Avec la commune

Mise en place de réunions et de rencontres avec les élus référents, afin de les informer, de communiquer et de partager les objectifs dans un souci de cohérence avec la politique de la commune.

- Avec les associations locales

Maintenir le partenariat existant :

- **Avec les associations sportives** : Ex Club de foot d'Aucamville, Club de rugby de Grenade. Partenariat réalisé dans le cadre des NAP par le biais d'une convention de partenariat. Cette coopération permet d'initier les enfants à une pratique sportive, à découvrir un sport collectif,

- **Avec la ludothèque** : l'adhésion à la ludothèque permet de faire découvrir de nouveaux jeux aux enfants, de choisir des jeux adaptés à tous et développer le partage, la coopération, l'échange et le plaisir de jouer ensemble.

4- L'Equipe

Elle se compose :

- D'une équipe de direction composée d'une directrice et d'une directrice adjointe
- D'une équipe d'animation composée d'animateurs diplômés, d'ATSEMS et de stagiaires
- Du personnel de service

Organisation

Les animateurs disposent de réunion hebdomadaire afin d'assurer l'élaboration des projets, prendre les informations nécessaires au bon fonctionnement, avoir des temps d'échange et de concertation et partager les compétences de chacun.

Cela permet également de déterminer les besoins et les priorités en termes d'information et de formation.

Les objectifs

Créer une dynamique de groupe en donnant à chacun sa place pour que chaque personne puisse s'investir.

- Avoir une cohésion de l'équipe
- Avoir la connaissance de la législation en vigueur pour toutes sortes d'activités pratiquées car la responsabilité de l'animateur est engagée
- Veiller à la sécurité physique morale et affective de l'enfant
- Etre objectif et effacer toutes sortes d'a priori

- Favoriser les relations avec les parents
- Valoriser le respect de l'autre, la mixité, la tolérance, la bienveillance

5- L'ÉVALUATION

L'évaluation est un processus permanent qui vise à l'amélioration continue du service. Il s'agit pour l'équipe, d'évaluer le travail quotidien, de dresser des bilans réguliers des actions menées et de faire l'évaluation globale du projet pédagogique en fin d'année, par le biais d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

Evaluation quantitative :

- Nombre d'enfants qui fréquentent la structure ALAE, sur chaque temps d'accueil, maternel et élémentaire.
- Nombre d'enfants qui participent aux ateliers.

Evaluation qualitative :

- La qualité des projets d'activités proposés est-elle en cohérence avec le projet pédagogique, les besoins et envies des enfants ?
- La communication des actions est-elle diffusée correctement ?
- Bilan collectif avec les enfants par le biais des conseils de délégués

Les réunions d'équipe nous permettent d'évaluer les animations mises en place et notre travail.